

## Cours de soutien aux filières arts plastiques PISCIACAIS 2025-2026

NOM Prénom :	
Adresse	
Téléphone	Mobile
Adresse Internet (écrire	ès lisiblement ; éventuellement, préciser quel tiret 6 ou 8

## ADOLESCENTS / ETUDIANTS

- → Samedi matin 10h30-13h30 : Cours de soutien aux filières d'arts Plastiques
- → Samedi après-midi 14h00-17h00 : Cours de soutien aux filières d'arts Plastiques

L'adhésion ne sera validée qu'à réception de l'intégralité du montant dû pour l'année. La cotisation de 50€ est incluse dans le premier versement ; elle est due dans sa totalité, quelle que soit la date d'inscription.

La durée de validité des chèques étant susceptible d'être modifiée, le paiement peut être fait : En une seule fois : Chèque remis, avec la fiche d'inscription, avant le 1<sup>er</sup> octobre, débité le 10 octobre, ou en trois fois : 3 chèques remis avant le 1<sup>er</sup> octobre, avec la fiche d'inscription, 1<sup>er</sup> chèque débité le 10 octobre, 2<sup>ème</sup> chèque remis <u>non daté</u>, débité le 10 janvier, 3<sup>ème</sup> chèque, remis <u>non daté</u>, débité le 10 avril. A l'ordre de l'Académie des Peintres de l'Abbaye.

1 lere adhésion Renouvellement MONTANT A REGLER (cocher la case choisie)

	Règlement en une fois	Règlement en trois fois	
→ Tarif un cours annuel	1 chèque de 500 € (50 € + 450 €)	1 chèque de 215 € → (50 € + 165 €) et 2 chèques de 165 €	
→ Tarif  Deux cours annuels <i>ou</i> Deux adhésions/famille	1 chèque de 860 €	1 chèque de 350 € → (50 € + 300 €) et 2 chèques de 300 €	

L'adhésion en cours d'année bénéficie d'un ajustement du tarif

→ Je certifie avoir lu le règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à Poissy le signature :

## Partie réservée à la comptabilité

Date -observations	Règlement	Montant	N° de chèque - espèces
	En une fois		
	1 <sup>er</sup> trimestre		
	2 <sup>e</sup> trimestre		
	3 <sup>e</sup> trimestre		

## <u>INFORMATIONS CONCERNANT LES ENFANTS MINEURS ET LES ETUDIANTS</u>

Date de naissance	
Etablissement fréquenté	
AUTORISATION PAI	RENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS
Je, soussigné (e), père, mère	, représentant légal,
Adresse	
Après avoir pris connaissan	ce du contenu du cours choisi au recto,
	tionné(s) au recto, dans les locaux de l'académie ou à l'extérieur, accompagné(e)
PERSONNE A PREVI	ENIR EN CAS D'ACCIDENT
Nom	
Adresse	
Téléphone	
LISTE DES PERSONNES	SUSCEPTIBLES D'ACCOMPAGNER L'ELEVE
<del>-</del>	rsonnes adhérentes de l'Association, c'est-à-dire figurant sur cette liste, sont érieur du bâtiment ( <u>directive municipale de2011 sur la sécurité à l'intérieur des</u>
A Le:	Signature :